

A.DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 €
Siège social : 37, rue des Acières
42000 SAINT ETIENNE
R.C.S SAINT-ETIENNE : 814 518 924

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2024

Les actionnaires de la Société A.DEVELOPPEMENT (SAS) se sont réunis au siège social, sur convocation qui leur a été faite par le Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Xavier LANGLOYS, en sa qualité de Président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque membre entrant en séance et annexée aux présentes.

Monsieur le Président constate en conséquence que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité de plus de la moitié des actions.

Monsieur Bernard DESGACHES, Commissaire aux comptes, a été convoqué, est absent et excusé.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Prise d'acte de la fin du mandat du Commissaire aux Comptes en application de l'article L. 223-35 du Code de commerce ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix, les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte que le mandat de Monsieur Bernard DESGACHES, Commissaire aux Comptes titulaire, ainsi que le mandat de Monsieur Gilles PAYA, Commissaire aux Comptes suppléant, domiciliés professionnellement au 109 rue Victor Hugo 42700 FIRMINY, étaient arrivés à expiration lors de l'approbation des comptes clos le 31 mars 2022, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration du mandat, l'Assemblée Générale prend acte du non-renouvellement du mandat des Commissaire aux Comptes susvisés après approbation des comptes clos au 31 mars 2022 et de l'absence de remplacement pour lesdits mandats, à compter de l'exercice ouvert le 1er avril 2023.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le gérant pour servir et valoir ce que de droit.

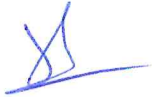
Monsieur Xavier LANGLOYS
Président

A. DEVELOPPEMENT
37, rue des aciéries
42000 SAINT-ETIENNE
SIRET: 814 618 024 00026

A.DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 €
Siège social : 37 rue des Aciéries
42000 SAINT-ETIENNE
814 518 924
RCS SAINT-ETIENNE

FEUILLE DE PRESENCE

DECISIONS UNANIMES DES ACTIONNAIRES DU 15 OCTOBRE 2024

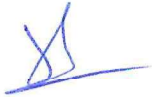
ACTIONNAIRES	NBRE D'ACTIONS	MANDATAIRE	SIGNATURE
Pour la société ATRIUM Monsieur Sébastien BARTHELEMY, Président	8 PP		
Pour la société XL INVEST, Monsieur Xavier LANGLOYS	72 PP		

Total des actions présentes ou représentées : 100 %

A.DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 €
Siège social : 37 rue des Acières
42000 SAINT-ETIENNE
814 518 924
RCS SAINT-ETIENNE

FEUILLE DE PRESENCE

DECISIONS UNANIMES DES ACTIONNAIRES DU 15 OCTOBRE 2024

ACTIONNAIRES	NBRE D'ACTIONS	MANDATAIRE	SIGNATURE
Pour la société ATRIUM Monsieur Sébastien BARTHELEMY, Président	8 PP		
Pour la société XL INVEST, Monsieur Xavier LANGLOYS	72 PP		

Total des actions présentes ou représentées : 100 %